

JA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-63 du 27 Janvier 1984
portant nomination du Camarade
Fousséni S. GOMINA, Officier des
Forces Armées Populaires du Bénin,
en qualité de Directeur par intérim
du Service de Documentation et d'In-
formation (S.D.I.).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ;
- VU le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 77-5 du 15 Janvier 1977 portant création du Service de Documentation et d'Information (S.D.I.) ;
- VU le décret N° 83-323 du 14 Septembre 1983 portant nomination des Camarades Samson OROU et Abdouramane AMADOU, Officiers des Forces Armées Populaires du Bénin, respectivement Directeur par intérim et Directeur-Adjoint du Service de Documentation et d'Information (S.D.I.) ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Sont et demeurent abrogées en ce qui concerne le Camarade Samson OROU les dispositions du décret N° 83-323 du 14 Septembre 1983 portant nomination des Camarades Samson OROU et Abdouramane AMADOU, Officiers des Forces Armées Populaires du Bénin, respectivement Directeur par intérim et Directeur-Adjoint du Service de Documentation et d'Information (S.D.I.).

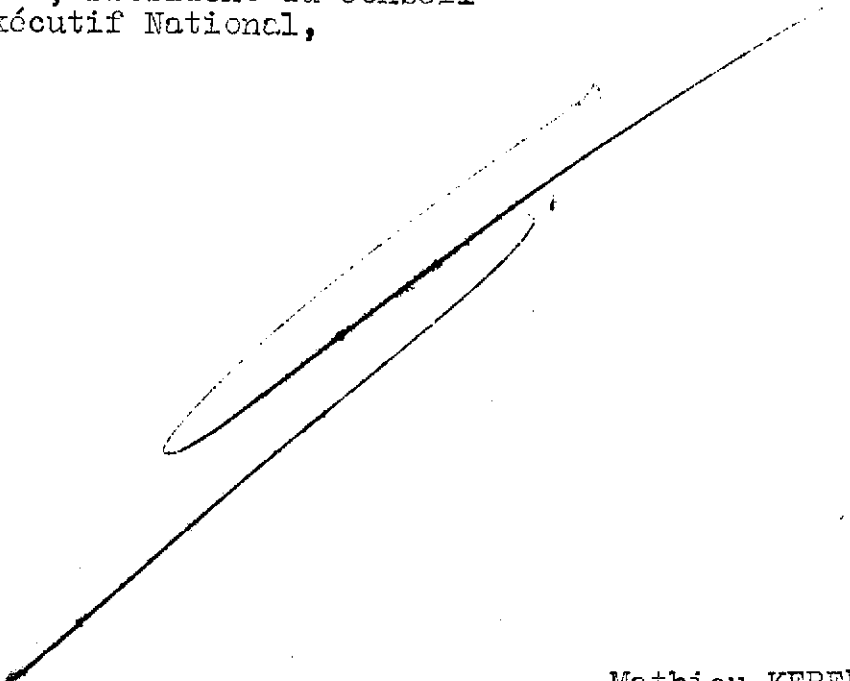
Article 2..- Le Camarade Fousséni S. GOMINA, Officier des Forces Armées Populaires du Bénin, est nommé Directeur par intérim du Service de Documentation et d'Information.

.../...

Article 3..- Le présent décret prend effet à compter du 27 Janvier 1984 et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 27 Janvier 1984

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Pour le Ministre des Finances absent,
le Ministre de l'Industrie, des Mines
et de l'Energie, chargé de l'intérim,



Barthélémy HOUEHS.-

Ampliations : PR 8 SDI 4 SGG 4 CAB.MIL/PR 1 Intéressé 1.-